

MON DATA-JOURNALISM À L'HEURE SARKOZY

LE 14 JANVIER 2012 SYLVAIN LAPOIX

À l'image d'une majorité obsédée par le chiffre, certains médias s'agitent pour des données froides, déconnectées du réel. Une occasion manquée de réinjecter de l'expertise journalistique pour alimenter le débat public. Récit d'une expérience journalistique personnelle.



Au début, je ne me sentais pas de m'y mêler à cette histoire de **datajournalisme**. J'avais tapoté les trois premières années de ma petite carrière **dans un canard "d'angles"** où l'originalité du mode de traitement et du ton étaient des valeurs cardinales. Mais **l'exemple de certains de mes confrères** les plus enthousiastes face à l'utilisation des données m'a convaincu. Et je me suis emparé de dossiers dégueulants de chiffres, poisseux de graphs où j'ai trouvé une vraie matière à enquête et à analyse. Mais en remontant à la surface médiatique de ces plongées dans le gras de la stat, j'ai réalisé que, sur le même postulat de départ, certains de mes confrères se gonfiaient de mauvais chiffres.

L'apparition du journalisme de données (*datajournalism* en anglais) dans nos conceptions professionnelles au même moment que le sarkozysme essayait son emprise sur l'échiquier politique n'a pas eu que du bon. Certes, avec les habitudes prises par Nicolas Sarkozy place Beauvau et à Bercy **en matière d'obsession du chiffre**, la nouvelle majorité a donné du boulot aux anciens et nouveaux curieux de la vérif.

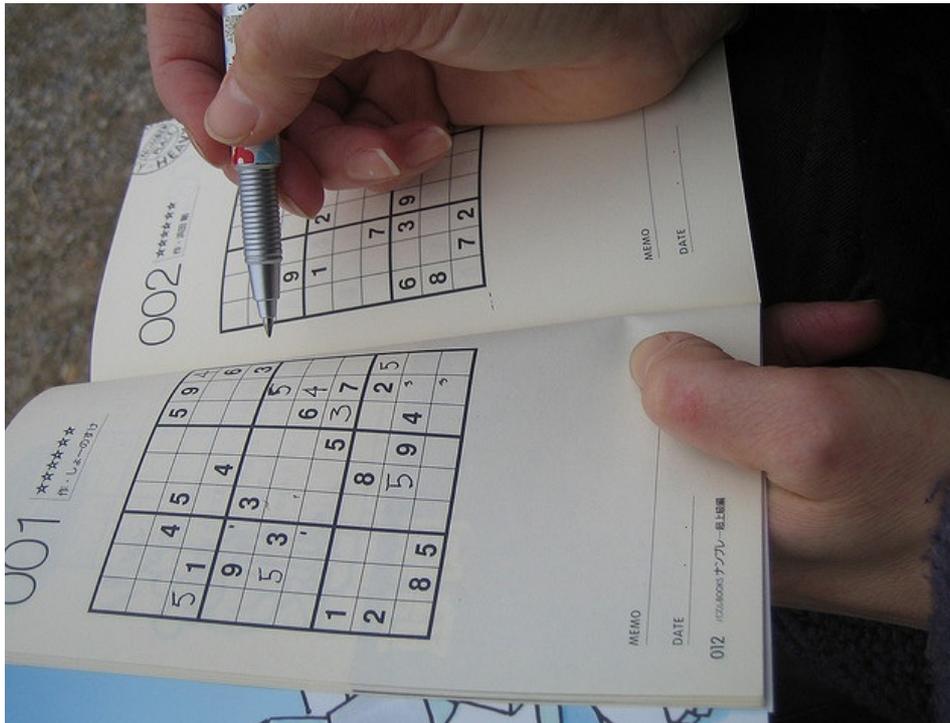
En revanche, elle a aussi installé de mauvais réflexes dans l'analyse politique, devenue fébrile au moindre chiffre, s'excitant pour la première estimation de quoi que ce soit... Jusqu'à oublier le sens derrière lesdites statistiques, qui, sans un boulot de contextualisation et de mise en relation, restent de bêtes séries de chiffres à même d'assommer le premier lecteur sous les coups martelés d'un lubbie élitiste.

RGPP du journalisme

Car ces données sont belles et bien utiles, parfois décisives, pour démêler l'efficace du superflu et l'approximation de l'observation attentive. Mais leur utilisation froide, dans les ministères comme dans les rédactions, se révèle parfois contre-productive et très souvent mensongère.

L'application à l'échelle du gouvernement de la "*politique du chiffre*" expérimentée **au ministère de l'Intérieur** par Nicolas Sarkozy a répandu avec la révision générale des politiques publiques (la fameuse **RGPP**) une vision froide des chiffres que l'on pourrait résumer d'un moto : "*coupez, coupez, il en restera toujours quelque chose*". Malgré des concertations par fonctions, le non renouvellement d'une partie des fonctionnaires et les coupes claires dans certains corps ont généré des manques aberrants qui ont nui au

fonctionnement même de certaines institutions. La fusion de l'Unedic et l'ANPE au sein du Pôle emploi a ainsi mis l'administration face à une évidence "chaude" que ne traduisait aucun des chiffres "froids" de réduction d'effectifs : entre les agents chargés de l'indemnisation et ceux chargés du placement, la différence n'était pas qu'une question de nombres mais aussi de culture vis-à-vis des administrés et de formation des personnels. **La crise sociale au sein des administrations concernées** n'était retranscrite dans aucun tableau Excel. Alors qu'il aurait pu l'être avec une autre méthode.



De la même manière, les confrères ayant décidé de s'aligner sur les obsessions chiffrées de la majorité ont développé des fixettes sans aucun sens économique ou politique (sinon celui de la confrontation politicienne) qui, de plus, ne parlent à aucun lecteur en dehors des cadres des partis ou des ministères et des autres journalistes. Au premier rang de celles-ci, la crise de la dette a provoqué une ruée vers les calculatrices pour opérer un systématique et bien inutile "chiffrage" des programmes. Exercice fastidieux, approximatif et totalement abstrait, il a l'avantage pour les candidats d'installer le débat non pas à la table des idées mais à celle des comptables. Le "bon" candidat de 2012 serait un candidat "dont le programme ne coûte pas cher". Un raccourci si pratique qu'il a même été adopté par Marine Le Pen **qui a publié son propre chiffrage**, une occasion de se positionner au même niveau que les socialistes et UMPistes qui se renvoient la balle à coups de milliards.

Sauf que, dans cet exercice, il est tenu compte de tout... sauf des circonstances d'application des mesures chiffrées ! Comment connaître la "performance budgétaire" d'un programme quand on ne sait pas dans quel ordre seront votées les lois, à quelles dates seront signés les décrets d'application, sous quels délais les mesures seront effectivement mises en place, quelles seront les rentrées fiscales pour financer le budget, quel sera le cours de l'euro à date (et donc des échanges commerciaux et financiers), quel sera le cours d'émission de la dette nationale... Autrement dit, en voulant "faire comptable", les candidats nient purement et simplement les critères de base de la matière où ils prétendent rouler des mécaniques. Mais, par sa médiatisation excessive, ce marathon de chiffres voit les coureurs sacrifier jusqu'à leur dossier, comme quand François Hollande **rabote certains points de sa proposition phare** pour les jeunes du "contrat de génération" afin d'en réduire le coût hypothétique sur lequel ses opposants l'avait attaqué. "Comptez, comptez, il en restera toujours quelque chose".

Lâchez cette calculatrice !

De la vérification et du recoupement, poutres porteuses de la méthode journalistique, certains journalistes politiques basculent dans la recherche frénétique de données à "balancer". Une impatience dont la majorité présidentielle sait désormais tirer parti, qui a débuté **la réduction des moyens de l'Insee** (organisation d'intérêt général, s'il en est), au profit de think tanks, groupes de travail ou "services ministériels de la statistique" qui pulsent à tout va des données plus ou moins sourcées voire carrément malhonnêtes.

Chargé d'un rapport sur le bilan des 35 heures pour l'UMP, Hervé Novelli a ainsi produit un chiffre choc : la mesure de réduction de temps de travail de Martine Aubry aurait coûté 100

milliards d'euros à l'Etat depuis 2000 ! Or, derrière ce chiffre, le secrétaire général adjoint du parti majoritaire a caché un petit calcul maison d'une rigueur budgétaire douteuse. Pour établir le coût annuel, il a en effet ajouté à l'évaluation de la Dares de douze milliards d'euros déboursés pour les 35 heures en 2010 (et en 2010 seulement), les 3,127 milliards d'exonération de charge des heures supplémentaires et les 1,360 milliards d'exonérations fiscales votées dans le cadre de **la loi Tèpa** de... Nicolas Sarkozy ! Argument du rapporteur : la loi Tèpa a été proposée par le président de la République pour "*compenser*" l'effet des 35 heures, son coût peut donc être imputé à Martine Aubry ! Et c'est ainsi que Novelli nous sort un chiffre bien rond, tracé au doigt très mouillé de la main droite. Félicitons-nous qu'il n'ait pas intégré le coût de l'augmentation des congés payés du programme commun de 1981, voire le coût cumulé de leur instauration depuis le Front populaire en 1936.



Ce taux a été de 1 % pour les cadres, mais de seulement 0,2 % pour les employés, tandis que les professions intermédiaires ont souffert d'un taux négatif, de - 0,2 %. Afin d'explicitier cette mauvaise progression du pouvoir d'achat, l'INSEE relève surtout une décreue continue des primes liée à la renégociation de leurs modalités au moment de la mise en place de la réduction du temps de travail.

D'autre part, des accords sur la RTT ont parfois été conclus en échange d'un gel des salaires nominaux sur plusieurs années, ce qui dans un contexte d'inflation, même modérée, signifie un recul des salaires réels, donc du pouvoir d'achat.

F. Effet sur les finances publiques

Les 35 heures ont eu, et continuent d'avoir, un impact très important sur les finances publiques, du fait des exonérations de cotisations sociales spécifiques qui ont été mises en place pour compenser le surcoût qu'elles entraînaient.

Une évaluation précise a été menée en 2007 par la Direction générale du Trésor et de la politique économique (DGTPE) et la DARES⁴. Elle donne une idée très claire des proportions. Sur le total des exonérations générales en 2007 (21,5 milliards d'euros), 9 milliards correspondent aux allègements sur les bas salaires antérieurs à la RTT (43%). Le reste correspond à l'accroissement des allègements liés à la mise en œuvre des 35 heures, ainsi qu'à la hausse des Smic qui l'a accompagnée (57%). La RTT représenterait donc environ 55% du total des 22 milliards souvent cités. Le total s'élevant précisément en 2010 à 21,845 milliards d'euros, **on peut évaluer le poids spécifique des 35 heures à 12,451 milliards d'euros pour 2010.**

On peut ajouter à ces 12 milliards, les 3,127 milliards d'exonérations de charges sociales sur les heures supplémentaires, ainsi que les 1,360 milliards d'euros d'exonérations fiscales, décidés par la loi TÈPA en 2007. Assurément, ces dernières exonérations ont un objectif bien différent des premières, puisqu'il s'agit non plus de subventionner la baisse du temps de travail, mais d'encourager sa remontée. Cette simple contradiction suffit à décrire la situation schizophrénique dans laquelle se trouve notre système.

On peut donc considérer que les 35 heures ont coûté 16,5 milliards d'euros au budget de l'État en 2010. Depuis l'an 2000, on peut donc estimer qu'au moins 100 milliards d'euros ont été versés par l'Etat aux entreprises pour compenser le coût des 35 heures.

A l'inverse de cette démarche évidemment partisane, d'autres sources livrent des sommes lourdes mais bien plus nourissantes à qui cherche des données chaudes. Fruit des travaux et auditions des députés **Michel Heinrich** (UMP) et **Régis Juanico** (PS), **le rapport d'information sur l'évaluation de la performance des politiques sociales en Europe** offre ainsi une analyse comparative d'une étonnante fraîcheur sur l'aide au retour à l'emploi, la politique de la petite enfance ou l'insertion. Discutant avec les deux rapporteurs à l'occasion d'une conférence organisée par l'Association des journalistes européens, j'ai ainsi appris que, selon leur chiffre, "*dans les pays étudiés, l'aide financière direct est très généralement moins efficace que l'accompagnement personnalisé*". Un constat appuyé sur nombre de tableaux croisés de discussions avec des syndicalistes patronaux et salariaux à travers le continent. Un vrai constat politique et polémique à même de faire réfléchir éditorialistes, candidats et citoyens sur la politique sociale à la française.

Un boulot qu'aurait aussi pu faire un sociologue ou un journaliste de mise en rapport de données "*froides*" avec un terrain "*chaud*". Un sociologue ou un journaliste avec beaucoup de temps, certes, **le rapport Heinrich-Juanico** a fait l'objet de près de neuf mois d'audition et de recherche. Mais rien n'empêche de se livrer au même exercice à plus petite échelle. Dans le cadre de **l'enquête menée avec Ophelia Noor et Pierre Ropert sur les gaz de schiste**, nous avons formé le voeu de réaliser avec notre designeuse Marion Boucharlat une carte à partir d'un document administratif des plus banales : **un arrêté ministériel**. Comme ceux indiquant les tracés de ligne à haute tension ou d'autoroutes, ce dernier comportait des coordonnées géographiques indiquant les limites des permis d'exploration minier accordés par le ministère de l'environnement.

Sauf qu'au moment de rentrer le tout dans une base de donnée classique, la souris nous est tombée des mains : tout avait été retranscrit en "**Lambert II**", système de coordonnées géographiques cacochyme (de l'avis de spécialistes consultés), utilisé presque exclusivement en France et incompatible avec quelque outil de cartographie moderne

gratuit que ce soit. Coups de fil à l'IGN, questions à des géographes... nous avons fini par nous résoudre à adopter une formule de conversion permettant (avec une marge d'erreur acceptable) de convertir ces données en points sur une Google Maps et ainsi de tracer les limites. Une contradiction avec l'esprit de la loi qui veut que nul n'est censé l'ignorer, puisqu'il est d'un intérêt douteux de publier des textes d'information d'intérêt général au Journal officiel s'il faut, pour pouvoir les décoder, un premier cycle de géographie ou des logiciels de carto à 50 euros la licence. Les gouvernements ont beau jeu de brandir "l'open data" comme un brevet de modernité face aux foules qu'on imagine scotchées à leur Minitel. Mais sans format lisibles, ces paquets de données sont aussi utiles à scruter les débats publics que des loupes sans verre.

L'information n'a aucun raison de caler face aux difficultés que rencontre la profession sur le plan de la crédibilité. En dehors de l'investigation et du reportage, les données font partie des carburants alternatifs au moteur journalistique, plus que jamais nécessaire pour questionner nos choix de société. Avec un peu de bonne volonté des administrations (autres que l'Insee, dont les mines de données restent encore sous exploitées) pour livrer des données exploitables et un peu de curiosité et de rigueur des confrères pour appliquer leur expertise (que ce soit sur les questions d'économie, de sécurité, de finances ou que sais-je), il y a de quoi renouveler profondément et utilement le fond du débat public. Et si les citoyens s'y mêlent pour y ajouter une dose de critique, il se pourrait même que le résultat soit sacrément politique.

Illustration : image de clef générée sur DeGraeve.com ; FlickrR BY PSD.

PLACEBO

le 14 janvier 2012 - 16:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Derrière le nom de "data-journalistes" évoqué par l'auteur en début d'article, on trouve bien souvent une appellation destinée à masquer la pauvreté de la réflexion et l'utilisation de "nouvelles manières de faire du journalisme". Cette démarche "hype" est en fait dans la stricte continuité d'un appauvrissement de la rigueur et la recherche de fond qui donne tout son sens à ce métier. La tendance au tartinage à partir de dépêches AFP sans vérification des sources n'est pas près de s'arrêter dans certains médias... Un data-journaliste doit savoir plonger les mains à travers toutes les strates par lesquels sont passés les chiffres !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PLACEBO

le 14 janvier 2012 - 16:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



qui donnent tout leur sens sinon ça veut dire le contraire de ce que je pense ^^ je suis pour le journalisme d'enquête.*

Je vais faire comme sur d'autres sites : "à quand une fonction édit" ? :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NYQUIST

le 15 janvier 2012 - 10:41 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



les coordonnées lambert II étendues sont utilisées dans toutes applications professionnelles couvrant le territoire français. C'est très certainement une spécificité française (et inventé en France) mais de là à dire que c'est inconnu et mauvais (que viens faire cacochyme ici ? vous avez perdu un pari?). C'est le format du cadastre, de l'IGN, des opérateurs de téléphonie mobile (qui se base sur les données les plus précises disponibles, donc celles de l'IGN). Bref il ne faudrait pas non plus critiquer l'administration qui libère les données sous le format d'origine. (et le lambert II étendu est géré par les SIG libre à moins de 50 euros).

http://fr.wikipedia.org/wiki/Projection_conique_conforme_de_Lambert

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

Janvier by thomaspal - Pearltrees le 15 janvier 2012 - 18:49

[...] Mon data-journalism à l'heure Sarkozy » OWNI, News, Augmented Extrait du rapport d'Hervé Novelli sur les 35 heures remis à l'UMP. [...]